



## Nos nouvelles couleurs !

Voici le nouveau logo de Moissannes ! Imaginé et relooké gracieusement par Pictomatic Sud-Ouest lors de la préparation du site Internet de la commune...

Il reflète à merveille notre village en associant chaque élément qui font le charme de notre campagne (et nous on est fan!!!).



### Mairie - Nouveaux horaires

Nous vous informons qu'à partir du 1er octobre les horaires de la mairie seront les suivants :

du lundi au Vendredi  
de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

**N° d'urgence :**

06 67 34 67 95 (J-L Brégaint, Maire)  
06 88 27 07 07 (D. Talabot, 1er adjoint)

**Urgences administratives**

06 37 45 67 50 (S. Lamargue, secrétaire)

### Animations - Halloween

La fête d'Halloween approche à grands pas et nous souhaiterions faire participer les enfants de l'école à la décoration du bourg !

Nous sommes donc à la recherche de citrouilles et autres cucurbitacées pour qu'ils puissent laisser parler leur imagination machiavélique !!!!

**Merci d'avance pour vos contributions !**

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie  
(05 55 75 32 06 choix 1)



### Point de dépôt des déchets verts (chemin de Nice)

Nous vous rappelons que seules les branches d'une grosseur raisonnable sont autorisées dans cette zone Eco Point.

Elles font l'objet d'un broyage annuel par une entreprise spécialisée. Ce broyat peut être mis à votre disposition sur simple demande.

Toutefois, les tontes de pelouses et les troncs d'arbres sont à proscrire pour des raisons purement logistiques (le broyeur utilisé n'est pas adapté à ces types de déchets verts).

Les tontes peuvent être déposées à la déchetterie de St Léonard ; pour cela vous disposez de 10 passages gratuits. Une demande de carte d'accès est à effectuer au SYDED.

### Avis aux propriétaires de chiens...

Nombre de riverains se sentent importunés par les aboiements intempestifs de nos amis les chiens au sein du bourg.

Ces derniers temps, plusieurs plaintes ont été rapportées en mairie. Aussi, pour préserver la qualité des relations de bon voisinage, nous invitons les propriétaires à rester vigilants sur le bruit occasionné par leurs compagnons à quatre pattes, de jour comme de nuit...

**Merci à tous de votre compréhension !**



*Prenez soin de vous,  
Votre équipe municipale.*

moissannes-limousin.fr

